

# VIVRE A PLOUZANE

BULLETIN MUNICIPAL N° 31

NOVEMBRE 1985



François MITTERRAND, Président de la République, signant le Livre d'Or de la Commune

## S O M M A I R E

- Le Mot du Maire
- Le Blason communal
- Plouzané-Actualités
- Commémoration du 40è anniversaire de La Libération
- Des chiffres et ... des lettres
- Tableau des effectifs scolaires
- Assainissement, notre souci
- Calendrier des fêtes
- Des nouvelles de Kilrush
- La rentrée à l'Ecole de Musique
- Poème "Ecoute-moi"
- La page de l'opposition
- Sable du Minou - Protection de l'environnement
- "Eté 85" n'est pas si loin
- Peuples solidaires Plouzané
- Halte-garderie parentale à Kérallan
- Inauguration des locaux JOC/Comité de chômeurs
- Informations diverses

## LE MOT DU MAIRE

La Commune de PLOUZANE a eu l'honneur de recevoir sur son territoire, dans l'enceinte du Centre Océanologique de Bretagne à la Pointe du Diable, le Président de la République.

Pour la première fois de son histoire, PLOUZANE était ainsi visitée par le plus haut personnage de l'Etat.

Au cours de cette rencontre, le Président François MITTERRAND a voulu mettre en évidence tout ce qui touche à la modernisation des activités, des productions, nécessaires à la préparation de notre avenir.

Rien de plus naturel de s'assurer des directions de la recherche dans le domaine de la Mer. L'Institut Français de la Mer, en la personne du Président M. SILLARD Yves, a pu présenter au Président de la République les nouvelles technologies développées pour mieux approfondir les connaissances fondamentales et la recherche appliquée en ce domaine.

Formation, recherche, modernisation, avenir, ont été, à PLOUZANE comme ailleurs, les maîtres mots de ses préoccupations.

Cette visite en Bretagne, qui précédait un déplacement à Berlin puis au Brésil, nous a révélé la diversité et l'étendue des soucis du chef de l'Etat. Aussi, acceptons-nous de n'avoir pu le recevoir dans notre Mairie.

Monsieur le Président de la République a, lors de son passage, signé le tout nouveau Livre d'Or de la Commune, qui porte aujourd'hui le blason de PLOUZANE. Un microscope y symbolise la recherche et la science, représentées notamment par l'Institut Français de la Mer et l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications. Un épi de blé y rappelle la tradition de PLOUZANE liée à l'agriculture. L'hermine de Bretagne nous relie à notre histoire.

Le Président de la République a reçu de la part du personnel d'IFREMER un accueil chaleureux.

Les nombreux chercheurs, ainsi que les personnels techniques et administratifs, ont spontanément applaudi le Président, comprenant la charge de cet homme, sa volonté, sa détermination, malgré l'immense tâche qui est la sienne.

La visite à PLOUZANE fut pour François MITTERRAND un court moment qui l'aura beaucoup intéressé, survolant le Goulet de BREST et descendant vers un paysage qu'un soleil magnifique contribuait à rendre splendide.

Les travaux d'IFREMER lui ont été présentés de façon dense et générale, démontrant en tout cas l'excellente place de la France dans de nombreux secteurs de recherche, porteurs d'avenir.

C'était le 8 Octobre 1985 . . .

Le Maire,

J. MELENNEC



La Commission d'Animation et des Affaires Culturelles a le plaisir de vous présenter le **BLASON DE PLOUZANE**. Il est le résultat d'une longue réflexion, de nombreuses discussions et de plusieurs études.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés par leurs critiques, leurs suggestions et leur travail. Il nous faut citer particulièrement : Melle GRAILLOT C., M. HEBERT Arnaud, M. LE BEC et M. FAGNEN, Directeur des Archives Départementales et Président de la Société Héraldique du Finistère.

### EXPLICATION DU BLASON

Le haut du blason (ou chef, en langage héraldique) représente le goulet avec quatre merlons et trois créneaux dans lesquels sont inscrites trois hermines symbolisant la Bretagne. Le chiffre trois indique les trois pôles de la Commune (Le Bourg, Croas Saliou et La Trinité). Les quatre merlons représentent les quatre forts situés sur la Commune, le long du Goulet :

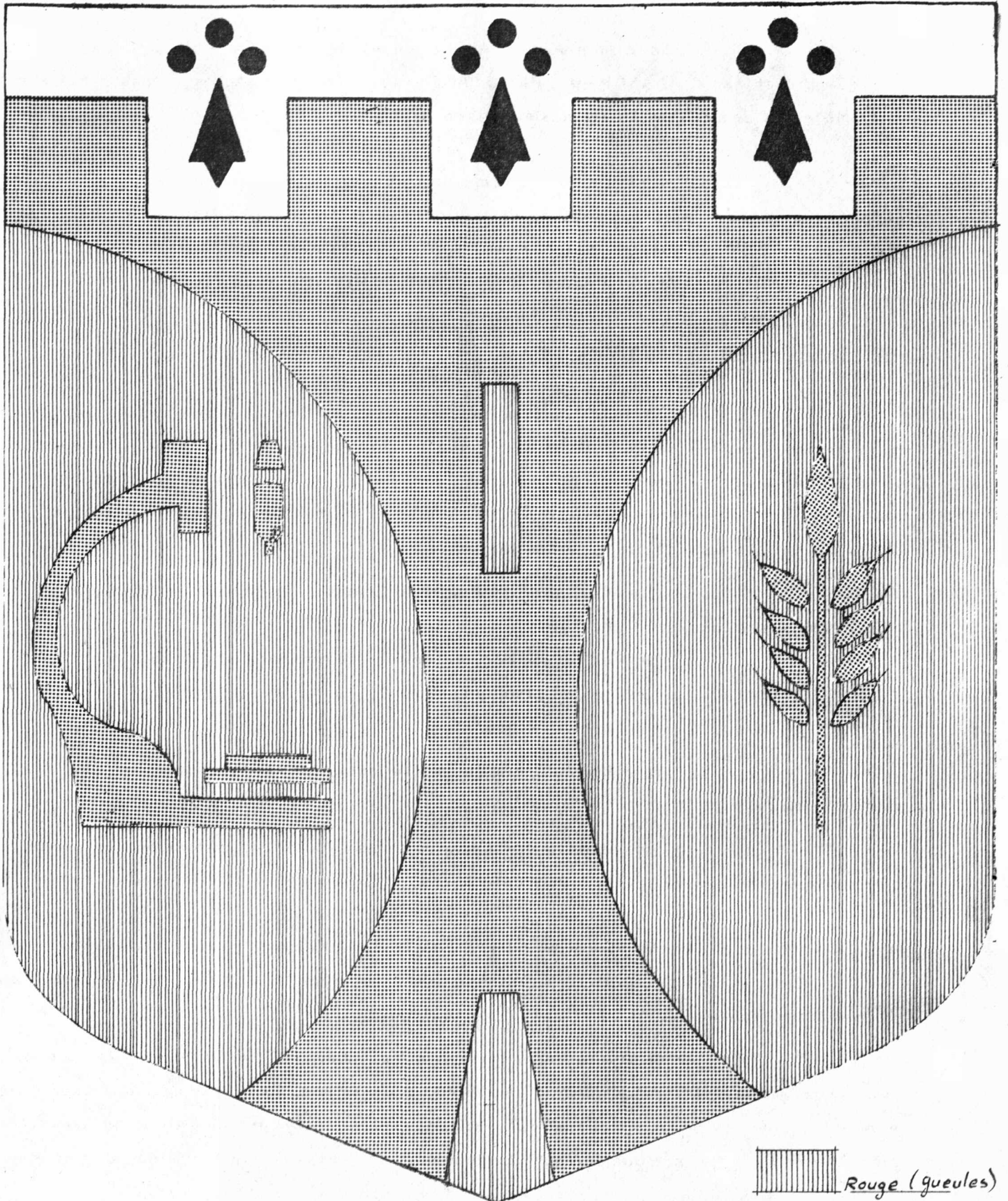
- le Fort de la Pointe du Diable, aujourd'hui disparu mais qui figure sur le plan cadastral de 1840,
- le Fort du Dellec, actuellement aménagé en jardin public,
- le Fort du Mengant,
- le Fort du Minou.

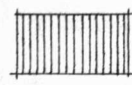
Au milieu du blason, a été dessinée une tour évasée. Elle a trois significations :

- symbole de résistance à la grande ville voisine (il existe de nombreux exemples de cette résistance dans l'histoire et dans l'actualité récente) ;
- rappel des 41 manoirs ayant existé à PLOUZANE. Il en reste 6 (Poncelin, Allégot, Coadénez, Kerlembars, Le Névent, Kérangoff) ;
- souci de protéger ces six manoirs et en particulier la tour du manoir de Coadénez.

Le microscope symbolise la vocation scientifique de la Commune avec la présence d'IFREMER et de l'ENSTB. De plus, si la C.S.F. n'est pas sur le territoire communal, nul n'ignore les liens qui existent entre cette entreprise et la population plouzanéenne. L'épi de blé indique évidemment la vocation agricole de la Commune.

# PLOUZANE



 Rouge (gueules)

 Jaune (Or)

## SIGNIFICATION DES COULEURS

- le rouge (gueules en héraldique, du persan "gul" = rouge) symbolise le courage, la hardiesse et l'intrépidité ;

- le jaune (ou or) : richesse, force, foi, pureté, constance.

Il reste aux Plouzanéens à être dignes de leur blason !! Pour les amateurs, voici le blasonnement de l'écu de PLOUZANE en langage héraldique : "De gueules à la tour d'or, ouverte du champ, ployée accompagnée d'un microscope à Dextre et d'un épi de blé à Senestre ; au chef d'argent crénelé de quatre merlons meublés de trois mouchetures d'hermine de sable".

Enfin, signalons que 5 blasons ont déjà été réalisés par les Ateliers d'Art de Rambouillet installés à BREST. Nous nous devons de les remercier pour la célérité avec laquelle ils nous ont livré ces blasons que nous leur avons commandés.

Nous avons pu ainsi en offrir un aux amis de Kilrush, lors de leur visite en Septembre.

Un autre blason orne la salle de la Mairie.

Pour la Commission,

J. PILOLOT



Remise du blason de PLOUZANE à la délégation de Kilrush



**1er Juin 1985**

Visite des espaces de jeux



**1er Juin 1985**

Visite du Fort du Dellec  
avec l'équipe du C.A.T. de  
Plabennec



**27 Juin 1985**

Départ en retraite de  
Mme ORGBIN,  
Directrice de l'Ecole  
maternelle de La Trinité



COMMEMORATION DU 40<sup>è</sup> ANNI-  
VERSAIRE DE LA LIBERATION

M. MELENNEC, Maire,  
et  
Mme KERVAREC  
découvrent la plaque de l'Avenue  
Jean Moulin



Pendant la cérémonie  
au Monument aux  
Morts

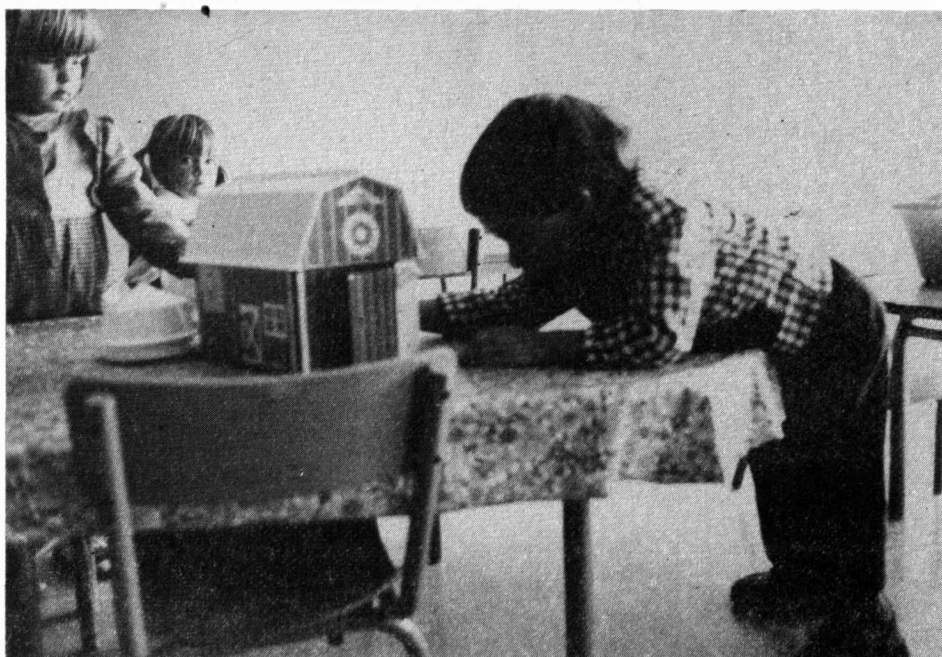
## DES CHIFFRES ET .... DES LETTRES

par Jean-René MEUNIER  
Maire-Adjoint, chargé de l'Enseignement

Des chiffres ? Le tableau récapitulatif des effectifs de la rentrée vous en offre. Faites-les parler. Ils vous donnent matière à comparaison ou à réflexion.

Ajoutez-y ceux-ci : en 1976, les écoles maternelles de La Trinité et Kroas Saliou comptent respectivement 160 et 180 enfants ; en 1978, les écoles primaires annoncent 252 et 254 élèves.

A partir des effectifs de la rentrée, il faut considérer ce qui en découle immédiatement - ouvertures, fermetures de postes - ou ce qu'il faut prévoir à plus ou moins long terme pour accueillir convenablement la population scolaire : locaux, personnel...



Notons, avec satisfaction, l'ouverture de 3 classes à La Trinité (maternelle), Coat Edern et Castel Névez (primaire).

### NOUVEAUTES ? INNOVATIONS ?

- **La B.C.D. (bibliothèque-centre de documentation) à l'école** : une nouveauté qui prend déjà de l'âge et qui s'installe progressivement - je dirai, presque sur la pointe des pieds - A suivre attentivement et à encourager ;

- **L'informatique à l'école** : Elle entre par la grande porte, comme l'ordinateur dans la vie quotidienne. Souhaitons que tout mis en oeuvre, méthodiquement pour que ce nouveau "moyen" d'enseigner puisse être utilisé à plein. Ceci suppose des moyens matériels nouveaux et une formation des enseignants adaptée à cette nouvelle discipline.

COMMEMORATION DU 40<sup>e</sup> ANNI-  
VERSAIRE DE LA LIBERATION

M. MELENNEC, Maire,  
et  
Mme KERVAREC  
découvrent la plaque de l'Avenue  
Jean Moulin



Pendant la cérémonie  
au Monument aux  
Morts



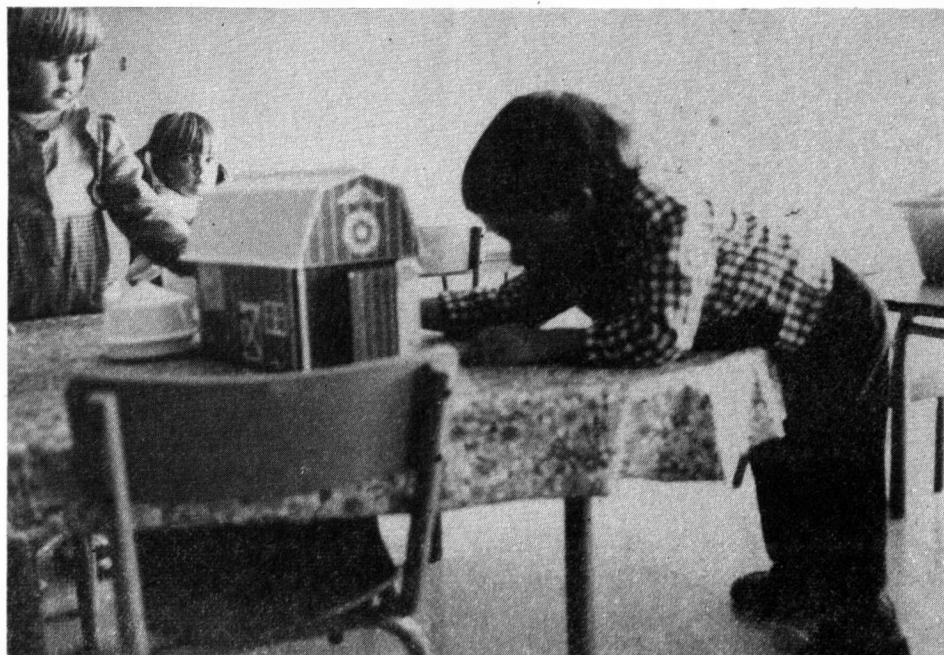
## DES CHIFFRES ET .... DES LETTRES

par Jean-René MEUNIER  
Maire-Adjoint, chargé de l'Enseignement

Des chiffres ? Le tableau récapitulatif des effectifs de la rentrée vous en offre. Faites-les parler. Ils vous donnent matière à comparaison ou à réflexion.

Ajoutez-y ceux-ci : en 1976, les écoles maternelles de La Trinité et Kroas Saliou comptent respectivement 160 et 180 enfants ; en 1978, les écoles primaires annoncent 252 et 254 élèves.

A partir des effectifs de la rentrée, il faut considérer ce qui en découle immédiatement - ouvertures, fermetures de postes - ou ce qu'il faut prévoir à plus ou moins long terme pour accueillir convenablement la population scolaire : locaux, personnel...



Notons, avec satisfaction, l'ouverture de 3 classes à La Trinité (maternelle), Coat Ederm et Castel Névez (primaire).

### NOUVEAUTES ? INNOVATIONS ?

- **La B.C.D. (bibliothèque-centre de documentation) à l'école** : une nouveauté qui prend déjà de l'âge et qui s'installe progressivement - je dirai, presque sur la pointe des pieds - A suivre attentivement et à encourager ;

- **L'informatique à l'école** : Elle entre par la grande porte, comme l'ordinateur dans la vie quotidienne. Souhaitons que tout mis en oeuvre, méthodiquement pour que ce nouveau "moyen" d'enseigner puisse être utilisé à plein. Ceci suppose des moyens matériels nouveaux et une formation des enseignants adaptée à cette nouvelle discipline.

EFFECTIFS SCOLAIRES

SECTION ÉCOLES	Maternelle			Primaire			Secondaire			Nombre total d'élèves	
	85/86	84/85	variations	85/86	84/85	variations	85/86	84/85	variations	85/86	84/85
<b>I) PUBLIQUES</b>											
- La Trinité	151	127	+ 24	191	177	+ 14					
- Coat Edern	119	109	+ 10	164	172	- 8					
- Kroas Saliou	163	148	+ 15	231	232	- 1					
- Castel Névez	133	115	+ 18	142	92	+ 50					
- Bourg	99	105	- 6	130	136	- 6					
- C.E.S. de Kroas Saliou							531	522	+ 9		
- C.E.S. de Kérallan							348	326	+ 22		
S/Total écoles publiques	665	604	+ 61	858	809	+ 49	879	848	+ 31	2402	2261
<b>II) PRIVÉES</b>											
- Ste Anne	74	79	- 5	137	139	- 2					
- Ste Thérèse	75	71	+ 4	122	126	- 4					
- Collège St Michel							332	336	- 4		
S/Total écoles privées	149	150	- 1	259	265	- 6	332	336	- 4	740	751
<b>Total écoles publiques + privées</b>	814	754	+ 60	1117	1074	+ 43	1211	1184	+ 27	3142	3012

## ASSAINISSEMENT, NOTRE SOUCI

L'assainissement est un sujet de préoccupation bien compréhensible pour un grand nombre de Plouzanéens et, partageant ce souci qui est le leur, c'est à le faire mieux prendre en compte par la Communauté Urbaine de BREST que j'ai consacré une bonne partie de mon activité de conseiller communautaire.

C'est ainsi que le 17 Janvier 1984, pour la première fois, et à quatre reprises depuis, j'ai attiré l'attention du Conseil de Communauté sur ce problème et, notamment, lors du vote du Budget primitif et du Budget supplémentaire 1985.

Au cours de la réunion du Conseil de Communauté du 19 Janvier 1985, j'ai axé mon intervention sur la nécessité de donner à l'assainissement - et plus précisément à PLOUZANE - un caractère prioritaire, afin que lui soient réservés les crédits devant permettre la réalisation du plan établi pour cette année. Intervention efficace puisque me fut donnée l'assurance, par le Président de la C.U.B., que l'effort budgétaire nécessaire serait maintenu pour notre Commune, en 1985.

Il est apparu rapidement que cette orientation n'était pas du goût de tout un chacun, à la C.U.B., où quelques peaux de banane traînaient ici ou là. Apparemment, d'aucuns ne souhaitaient pas que PLOUZANE reçoive les moyens indispensables à l'exécution du plan d'assainissement que j'avais présenté devant notre Conseil Municipal et qu'il avait adopté.

La vigoureuse protestation que j'ai aussitôt élevée eut pour conséquence l'inscription au Budget supplémentaire 1985 des 250 000 F qui s'étaient trouvés rognés sur notre part.

Ainsi semblaient aplanies les difficultés que rencontrait la réalisation de notre plan... C'était cependant sans compter sur l'augmentation du coût des travaux qui dépassa les prévisions des services techniques communautaires. Et ceci ne pouvait avoir alors pour conséquence que l'abandon d'une partie du plan d'assainissement prévu.

Le Bureau Municipal, aussitôt informé, a considéré unanimement qu'il n'était pas possible de laisser amputer ce plan. C'est ce qui m'a amené à effectuer une nouvelle intervention auprès du Président de la C.U.B., lui demandant une rallonge financière indispensable pour que puissent être tenus les engagements pris en matière d'assainissement. Cette intervention a été couronnée de succès et, ainsi, le plan 1985 sera réalisé intégralement.

Il n'en demeure pas moins que l'assainissement de PLOUZANE doit être mené plus rapidement car, au rythme actuel des travaux, cinq ou six années seraient encore nécessaires pour la solution de ce problème. C'est ce sur quoi j'ai attiré l'attention du Conseil de Communauté, le 11 Juillet dernier.

Par là même est démontré clairement, s'il en était besoin, le souci constant qu'a la Municipalité de mettre tout en oeuvre pour que l'assainissement de Plouzané progresse plus rapidement, parce qu'il participe, dans une très grande mesure, à l'amélioration de notre cadre de vie.



Marcel SIMON

Maire-adjoint aux TRAVAUX

# CALENDRIER DES FETES

1985 / 1986

## OCTOBRE 1985

- 20 - Kig Ha Farz - Ecoles privées
- 26 - Bal du Comité des Chômeurs - Trémaïdic
- 26-27 - Prix des Poètes Bretons - Gymnase de Kérallan
- Week-end artisanal - Gymnase de Kroas Saliou

## NOVEMBRE 1985

- 2 - Challenge "Le Pors" - basket A.L. - Gymnase de Kroas Saliou 18 h
- 3 - Tournoi de hand-ball - A.L. - Gymnase de Kérallan
- 9 - Course de patins à roulettes - Ecole publique Kroas Saliou
- 11 - Cérémonie du 11 Novembre à 10 h 30 - A.C.P.G.
- 16 - Buffet dansant - A.L. - Foyer Laique
- 17 - Critérium départemental UFOLEP de tennis de table - A.L. - Gymnase de Kerallan
- 23 - Boum du Foyer socio-éducatif du CES de Kérallan - Foyer laïque 14 h à 18 h
- Bal de l'U.C.L.A. - Trémaïdic
- Soirée et repas solidaire par Peuples Solidaires de Plouzané - Centre social Bourc
- 29-30 - Expo livres enfants - Collectif Lire à Plouzané - Centre Social
- 30 - Soirée familiale dansante - Ecoles privées - Trémaïdic

## DECEMBRE 1985

- 1 - Fête de la Sainte Cécile - F.I.M. - Foyer laïque 16 h 30
- 4 et 7 - Foire aux jouets - A.C.P. - Centre social Kérallan 14 h à 18 h
- 7 - Loto du Comité des Loisirs - Trémaïdic
- 14 - Fête de Noël - Ecole publique du Bourg - 18 h
- 14-15 - Forum informatique - A.L. - Foyer Laique
- 21 - Noël des enfants - Comité des loisirs - Kroas Saliou
- 31 - Nuit de la Saint Sylvestre - A.L. - Foyer Laique

## JANVIER 1986

- 4 - Fête de la Croix Rouge - Salle polyvalente Trinité
- 18 - Soirée loto - Ecole publique Kroas Saliou
- 19 - Assemblée générale officiers marinières - Centre social Bourg - Matinée
- 25 - Loto du Comité des Loisirs - Trémaïdic

## FEVRIER 1986

- 1 - Buffet campagnard - Ecole publique de Castel Névez
- 1-2 - Fête du centre social
- 8 - Soirée dansante UCP et VCP - Salle du Bourg
- 8 - Buffet du P.A.C. - Salle polyvalente Trinité
- 9 - Fête d'hiver A.L. - Foyer Laique
- 15 - Fondue du Club Féminin - Ancienne poste ou salle du Bourg
- 15 - Soirée belote et dominos - FNACA - Salle polyvalente Trinité
- 16 - Brevet des 25, 50 et 75 km - U.C.P.
- 22 - Soirée raclette - A.D.M.R. - Salle polyvalente Trinité

## MARS 1986

- 1 - Soirée de l'Ecole Publique de La Trinité
- 8 - Buffet campagnard - FNACA - Salle polyvalente Trinité
- 9 - Course cycliste - V.C.P.
- 9 - Concert de musique - E.I.M. - Foyer Laïque
- 9 - Couscous des Ecoles privées
- 10-11-12-13 Bourse aux vêtements - Club Féminin - Salle du Bourg
- 15 - Soirée du Comité de Jumelage "Plouzané-Kilrush" - Trémaïdic
- 19 - Cérémonie du 19 Mars 1962 - FNACA
- 22 - Couscous de l'Ecole publique du Bourg
- 28 - Tournoi FSGT de tennis de table - A.L. - Gymnase de Kérallan 18 h
- 29 - Soirée rock - C.K.C. - Salle polyvalente Trinité

## AVRIL 1986

- 5 - Concours de pétanque parking de Trémaïdic
- 12 - Tournoi inter-quartiers de volley - PAC - Gymnase de Kroas Saliou 13 h
- 12 - Course de caisses à savon - Eclaireurs
- Buffet campagnard des Eclaireurs - Salle polyvalente Trinité
- 13 - Buffet campagnard du 3<sup>e</sup> Age - Centre social Bourg - 12 h
- 19 - Sortie des Cheveux d'Argent - Comité des loisirs
- Soirée belote et dominos - Comité des loisirs - Centre social Bourg
- Tournoi de pétanque des A.C.P.G. - parking Trémaïdic
- 20 - Kermesse de l'Ecole publique de Coat Edern
- 24 - Bourse de vêtements et jouets d'enfants - Collectif petite enfance - centre social
- 26 - Concours de pétanque parking de Trémaïdic
- 26 - Tournoi de basket féminin - A.L. - Gymnase de Kroas Saliou 18 h
- 27 - Kermesse de l'Ecole publique de Castel Névez

## MAI 1986

- 1 - Jeux inter-quartiers - Comité des loisirs
- Tournoi football minimes - P.A.C.
- 3 - Tournoi football cadets - P.A.C.
- 4 - Course cycliste du Trémen - V.C.P.
- Kermesse des Ecoles privées à l'école Ste Anne
- 8 - Tournoi football U.F.O.L.E.P. - P.A.C. - Trémaïdic
- 8 - Cérémonie du 8 mai 1945
- Fête de l'Ecole publique de Kroas Saliou avec stands
- 10 - Tournoi de basket inter-quartiers - Gymnase de Kroas Saliou 14 h
- 11 - Tournoi de football inter-quartiers - Trémaïdic
- 18-19 - Fêtes du Dellec - A.P.D.D.
- 19 - Course cycliste
- 23-24 - Spectacle de la Danse moderne - Gymnase de Kérallan
- 25 - Kermesse de l'Amicale Laïque - Foyer laïque et gymnase de Kérallan
- 26 mai au 1er juin Semaine d'Eté de l'Amicale Laïque - Foyer laïque
- 27 - Audition de l'Ecole de Musique - Centre social Bourg
- 30 - Audition de l'Ecole de Musique - Centre social Bourg
- 31 - Bal folk - A.L. - Foyer Laïque

## JUIN 1986

- 1 - Tournoi football des supporters - P.A.C. - Trémaïdic
- Kermesse de l'Ecole publique de La Trinité
- 3 - Audition de l'Ecole de Musique - Centre social Bourg
- 6 - Audition de l'Ecole de Musique - Centre social Bourg
- 7 - Concours de pétanque - parking de Trémaïdic
- 7 - Soirée spectacle des Eclaireurs



- 8 - Rallye vélo - Comité des Loisirs
- 13 - Soirée récréative du CEG St Michel - centre social Bourg ou Foyer laïque (20 h)
- 14 - Fête du C.E.S. de Kérallan  
Soirée des Scouts d'Europe - Salle polyvalente Trinité  
Fête de l'Ecole publique du Bourg - Ecole ou Gymnase Kroas Saliou
- 15 - Course à pied inter-quartiers - matinée  
Journée d'initiation à la voile au Dellec - A.P.D.D.
- 20 - Fête du C.E.S. de Kroas Saliou
- 21 - Fête de la Musique - E.I.M.  
Feu de la Saint-Jean - Comité des Loisirs

#### JUILLET 1986

- 6 - Fête nautique au Dellec - C.K.C.
- 14 - Bal populaire au Minou - Comité des Loisirs

#### AOÛT 1986

Tous les dimanches, café aides familiales rurales - salle du Bourg  
Jeux Bretons

#### SEPTEMBRE 1986

- 7 - Fête du vélo - course cycliste - V.C.P.
- 13-14 - Fête de Bodonou - Comité des Loisirs - soirée du samedi à Trémaudic
- 15-16-17-18 - Bourse aux vêtements - Club Féminin
- 20 - Buffet dansant - FNACA - Trémaudic
- 21 - Semi-marathon - A.L.
- 25 - Bourse vêtements et jouets enfants - Collectif Petite Enfance - Centre social
- 28 - Brevet de 150 km - U.C.P.

#### OCTOBRE 1986

- 3 - Réunion du calendrier des fêtes
- 18 - Soirée repas de l'Ecole publique de Kroas Saliou - salle polyvalente Trinité ou Trémaudic
- 25 - Soirée de l'Ecole publique de Castel Névez
- 24-25-26 - Week-end artisanal - U.C.L.A. - Gymnase de Kroas Saliou
- 26 - Kig ha Farz des Ecoles privées

#### NOVEMBRE 1986

- 3 au 9 - Championnat de Bretagne des oiseaux de volière - Foyer laïque
- 8 - Soirée de l'Ecole publique de La Trinité
- 11 - Cérémonie du 11 Novembre - A.C.P.G.
- 15 - Buffet dansant - A.L. - Foyer Laïque
- 29 - Bal des Ecoles privées - Trémaudic

#### DECEMBRE 1986

- 6 - Loto du Comité des Loisirs - Trémaudic
- 6 et 7 - Forum informatique - A.L. - Foyer Laïque
- 13 - Loto de l'Ecole publique de Kroas Saliou
- 20 - Noël des Enfants - Comité des Loisirs

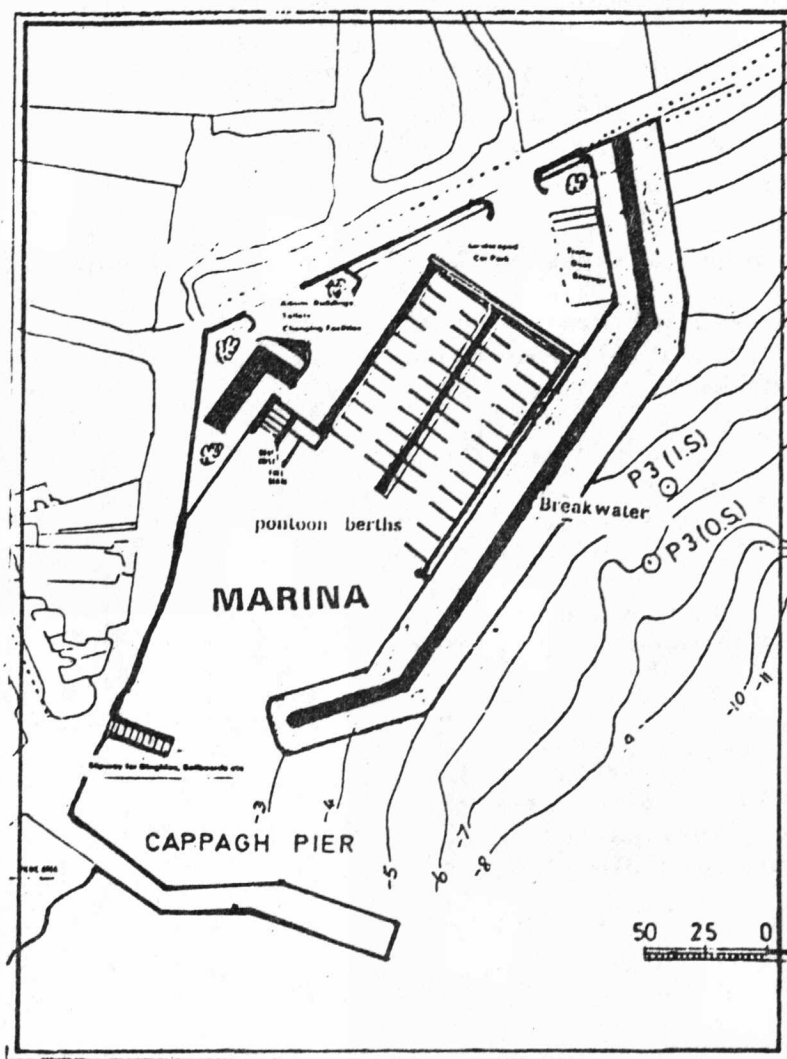
## DES NOUVELLES DE KILRUSH (IRLANDE)

(ville jumelée à PLOUZANE)

Première femme élue au Conseil  
Municipal de Kilrush en 1980,  
Mme Cissie ROUGHAN a été élue  
Maire en juin 1985.



MRS. CISSIE ROUGHAN



Un projet qui intéresse beaucoup  
d'habitants de PLOUZANE :  
un port de plaisance d'une centaine  
de places à l'est de la jetée de  
Cappagh, située dans l'estuaire du  
Shannon. Le projet avance . . .

## LA RENTREE A L'ECOLE DE MUSIQUE

---

Environ 300 élèves se sont inscrits à l'Ecole d'Initiation Musicale cette année, dont 45 adultes.



Cette année, la flûte à bec sera enseignée en cours d'Education Musicale première année ; les groupes d'EM1 sont donc plus petits (entre 10 et 14 élèves).

De nouveaux professeurs sont arrivés à l'école pour enseigner l'accordéon, le violon, l'orgue et la harpe celtique.

Enfin, une information divulguée en avant-première : l'Association Ecole d'Initiation Musicale a édité un bulletin d'information trimestriel . . .

## " E C O U T E - M O I "

Ecoute-moi, dit le goéland, je ne peux pas, répond l'enfant  
Hier, j'ai vu une alouette qui mourrait de faim  
Car les hommes dans leurs maisonnettes ne lui donnaient rien !

Ecoute quand le rossignol chante dans les bois  
Mais quand la guerre vous hante, on ne l'entend pas.  
Ecoute quand le vent souffle dans les voiles,  
Ecoute aussi les marins qui voguent sur les flots.

Ecoute les enfants qui pleurent sans cesse,  
Ecoute, écoute leur tristesse  
Mais un jour le soleil reviendra  
Et dans nos coeurs naîtra le bonheur.

Et, tous ensemble nous affronterons la peur !

Ecoute la vie qui chante sous les toits, écoute  
Ecoute-moi !

Laurent ABGRALL (11 ans)

1er PRIX DU CONCOURS DE POESIE "ECOUTE-MOI"  
REMIS LE 26 OCTOBRE 1985  
LORS DE LA REMISE DES PRIX DES POETES BRETONS

Chers Concitoyens,

Avec ce bulletin qui marque la rentrée, nous venons reprendre contact avec vous. Nous espérons que cette période de vacances se sera bien passée pour vous tous, et vos familles. Certes, la conjoncture actuelle n'est pas propice à une détente, pourtant bien utile, de plus pour ceux qui sont restés dans la région, le temps n'a pas été avec nous.

Malgré tout, la vie suit son cours inexorablement, et nous nous retrouvons avec tous nos soucis : des feuilles d'impôts qui tombent, sans toujours tenir compte de nos ressources, du chômage qui de plus en plus guette la plupart d'entre nous. Enfin, d'une année politique, importante certes, mais qui ne nous laisse plus de choix de représentation, vos élus de Mars prochain ne représentant plus les citoyens que nous sommes, mais des partis politiques. Quel pourcentage du corps électoral représente ceux d'entre nous, vraiment inscrit à un parti ?

Revenons malgré tout à notre vie communale, nous essayerons cette année de nous rapprocher encore plus de vous, sur le plan pratique. Nous n'oublions pas, malgré notre mise à l'index par la Mairie, que nous représentons près de 50 % d'entre vous, et nous vous tiendrons au courant sous peu par des dispositions pratiques.

Les Elus de l'Opposition,

## - S A B L E   D U   M I N O U   -

Le calendrier des extractions d'amendements marins de la plage du Minou, pour la campagne 85/86, a été fixé comme suit :

mardi 12 Novembre	de	9 h 00	à	12 h 00	(coef. 105)
mercredi 13 Novembre	de	10 h 00	à	13 h 00	(coef. 109)
jeudi 14 Novembre	de	10 h 00	à	13 h 00	(coef. 106)
mardi 25 Février	de	10 h 00	à	13 h 00	(coef. 93)
mercredi 26 Février	de	10 h 30	à	13 h 30	(coef. 100)
jeudi 27 Février	de	11 h 00	à	14 h 00	(coef. 102)
mercredi 26 Mars	de	9 h 30	à	12 h 30	(coef. 100)
jeudi 27 Mars	de	10 h 00	à	13 h 00	(coef. 102)
vendredi 28 Mars	de	11 h 00	à	14 h 00	(coef. 99)
mercredi 23 Avril	de	9 h 30	à	12 h 30	(coef. 91)
jeudi 24 Avril	de	10 h 00	à	13 h 00	(coef. 103)
vendredi 25 Avril	de	10 h 30	à	13 h 30	(coef. 109)
jeudi 22 Mai	de	9 h 00	à	12 h 00	(coef. 88)
vendredi 23 Mai	de	9 h 00	à	12 h 30	(coef. 97)
lundi 26 Mai	de	12 h 00	à	15 h 00	(coef. 93)

Les exploitants agricoles de PLOUZANE désirant participer à cette campagne d'extractions de sable au Minou sont priés de s'inscrire rapidement à la Mairie, les quotas établis par l'Administration étant limités et le maximum fixé à 10 m<sup>3</sup> par exploitation.

---

### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La Municipalité rappelle que le domaine public ne saurait être utilisé à des fins particulières, risquant d'apporter une gêne à nos concitoyens, voire de nuire à la sécurité des petits et des grands :

- les plantations d'arbres, d'arbustes, de haies sont donc interdites sur le domaine public.

Par ailleurs, il est instamment demandé aux Plouzanéens qui ont planté des arbres, arbustes et des haies à l'intérieur de leur propriété, de veiller à ce qu'ils soient élagués régulièrement, de façon à ne pas déborder sur les trottoirs.

Elus municipaux, militants associatifs et animateurs se rencontraient le 3 septembre dernier au Centre Social de Kérallan pour faire un bilan à chaud de l'opération "ETE 85" à Plouzané.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler le pourquoi et le comment d' "ETE 85" sur notre commune : une forte croissance de la population adolescente... des risques avant-coureurs de difficultés d'adaptation chez certains jeunes ... une municipalité soucieuse de prévenir plutôt que de guérir .... ont abouti à un contrat de recherche menée par deux travailleurs sociaux, Marie-France Dilizien et Philippe Labbé, qui doit se conclure en Mai 1986. Cette étude ("Recherche-Action" en jargon technique) se propose -en mettant en place des situations ponctuelles et en incitant au dialogue différents partenaires sociaux- de soumettre aux élus des propositions pour l'élaboration d'une politique "jeunesse".

La première de ces situations était fondée sur le pari que des jeunes de Plouzané ne partaient sans doute pas en vacances tout ou partie de l'été. D'où une animation permanente en juillet et août avec un choix important d'activités : piscine, canoë, planche à voile, croisière, tir à l'arc, cheval, vidéo, plongée, lutte bretonne, tennis, volley, basket, ping-pong, etc ... etc ... Les chiffres sont parlants : 120 jeunes touchés, 1370 journées d'activités, 537 journées de camps.

Des résultats positifs du fait de l'investissement important de l'équipe d'animation mais qui indéniablement auraient été plus modestes sans le concours actif de la Municipalité, des associations et des familles.

#### ET APRES ?

Il ne suffit pas de créer des situations -au risque qu'elles ne soient que des coups d'épée dans l'eau- encore faut-il en assurer la suite et en faire l'analyse : à l'initiative du Comité de Gestion et d'Animation du Centre Social, quelques associations se sont d'ores et déjà déclarées prêtes à axer une partie de leurs objectifs et coordonner leurs pratiques en direction des 13-18 ans.

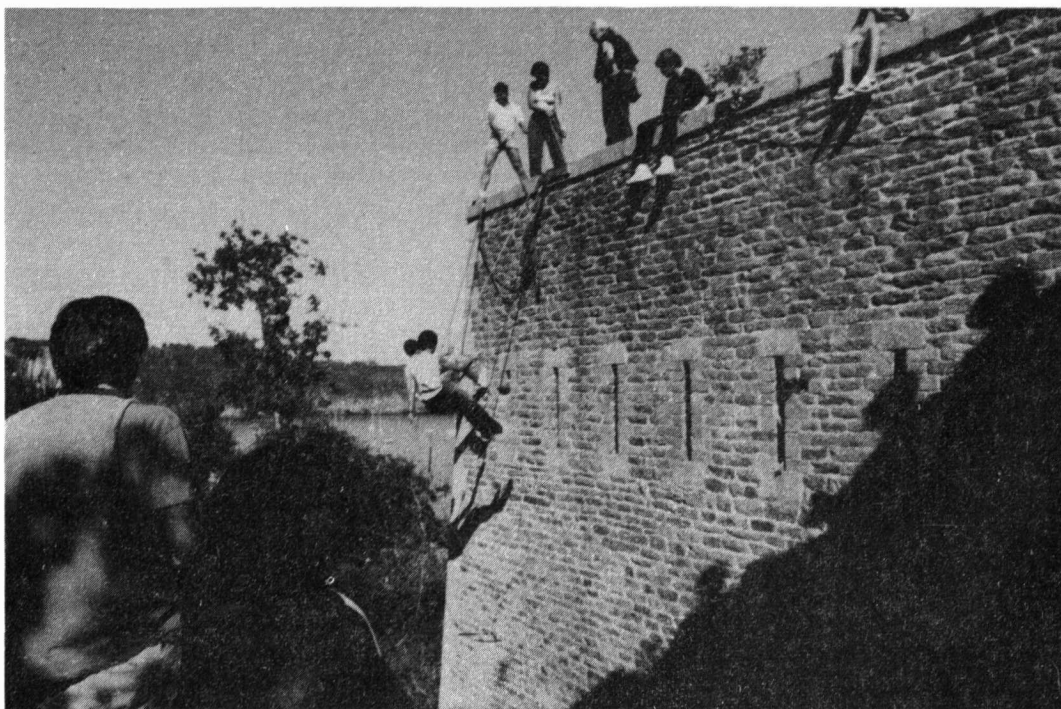
.../...

.../...

La matière à réflexion n'est pas -loin de là !- absente : fin octobre une réunion importante permettra à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à "ETE 85" de s'interroger sur ce que peut être un projet "loisirs" à Plouzané pour les adolescents.

Bref, pour une première expérience, des réussites, beaucoup d'interrogations - en forme de feu d'artifices comme celui de la Fête départementale "ETE 85" au Fort du Dellec- .... Il reste que les questions appellent les réponses. Affaire à suivre. A faire et à suivre !

-----



**"Escalade au Fort du Dellec"**

**(Photo de la M.P.T. de l'Harteloire)**



## " PEUPLES SOLIDAIRES PLOUZANÉ "

En 1982, des habitants de Plouzané décidaient de créer un Collectif Tiers-Monde et prenaient en charge la construction d'un moulin à riz pour un village du Sénégal. Pour le financement, plusieurs actions eurent lieu (soirée spectacle, bric à brac, vente de plants...). Une fois récolté l'argent nécessaire, en juin 1984, le projet s'est avéré irréalisable, cinq moulins à riz étant déjà programmés dans cette région. Face à cela, le Collectif a décidé d'utiliser l'argent pour financer trois projets au Sénégal, en versant la somme de 7000 F pour chaque opération en cours de réalisation avec l'aide d'associations tiers-mondistes différentes. Les projets choisis vont tous dans le sens d'un auto-développement des populations du Tiers-Monde. Ces trois projets ont été élaborés avec les populations concernées et ces dernières sont impliquées dans leur réalisation.

1°- A Dakar, opération " 1000 puisards pour la santé ".

2°- Formation complémentaire d'apprentis au Cap Vert.

3°- Aide au développement villageois de Sinthiou Boubou.

En 1984-85, afin d'avoir un meilleur suivi des projets et de bénéficier d'une réflexion collective, le Collectif Tiers-Monde a rencontré différents mouvements tiers-mondistes brestois et a choisi de s'affilier au mouvement national " Peuples Solidaires " dont les objectifs sont les suivants :

1°- Agir ici contre les causes du mal-développement planétaire par une éducation populaire au développement.

2°- Promouvoir la solidarité de groupe à groupe, de peuple à peuple.

3°- Lutter contre les inégalités dans le développement, ici et là-bas et changer nos modes de vie.

4°- Soutenir des groupes cherchant à se libérer de situations d'exploitation et de dépendance.

5°- Privilégier la satisfaction des besoins essentiels et la maîtrise par chaque peuple de son propre développement.

Pour accroître son audience, le Collectif a également décidé de se constituer en association " loi 1901 " sous le nom "Peuples Solidaires Plouzané ".

Ses objectifs pour 1985-86 portent principalement sur deux points :

1° - Information

a- en direction du public ( soirées-débats, expositions... )  
b- en direction des écoles ( l'association tient à la disposition des enseignants des montages diapos, des livres, des documents sur la vie des enfants dans le Tiers-Monde ).

2°- Participation à la campagne " Pour le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes " . L'association mènera des actions pour financer des initiatives paysannes au Sénégal : achat de sacs de mil non commercialisé en Haute-Casamance et dans le Siné-Saloun et acheminement vers les zones déficitaires du Sahel. Cette opération a été évoquée par Ouest-France sous le titre " Le Sénégal peut nourrir le Sénégal " .

Les Plouzanéens souhaitant adhérer à l'association, ou participer à ces actions, ou simplement s'informer, peuvent :

- venir à la réunion mensuelle le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à 20h30 au centre social de Kerallan.

- contacter l'un des responsables de l'association ( Hélène Nicolas : 49-49-46 ; Alain Boulch : 45-82-13 ; Françoise Jacolot : 48-56-87 ; Louis Jégou : 48-40-21 ).

Une première soirée-débat autour du montage " Aider sans dominer " suivi d'un " repas solidaire " est proposée à la population le samedi 23 novembre à 19h au centre social de Kerallan.

Peuples Solidaires Plouzané

**INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES**

Les nouveaux habitants et les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 Février 1986 doivent demander en Mairie leurs inscriptions sur les listes électorales avant le 31 Décembre 1985.



HALTE-GARDERIE PARENTALE  
DE KERALLAN

Depuis le mardi 17 septembre 1985, la Halte-Garderie fonctionne dans les locaux du Centre Social de Kérallan, rue des Myosotis (tél : 98-45-42-42).

Elle est ouverte :

- le mardi de 14H à 18H,
- le jeudi de 9H à 12H et de 14H à 18H.

Elle est fermée pendant les vacances scolaires et les ponts.

Elle accueille de façon occasionnelle les enfants de 3 mois à 5 ans dans la limite de 16 enfants simultanément.

QUI PEUT UTILISER CE SERVICE ?

- le ou les parents ne travaillant pas,
- les parents travaillant à temps partiel,
- les assistantes maternelles (avec l'accord écrit des parents de l'enfant gardé).

TARIF

Le tarif horaire est calculé en fonction du quotient familial.

INSCRIPTIONS

- le mardi de 9H à 12H,
- le mercredi de 14H à 17H,
- le vendredi de 9H à 12H.

Il est vivement recommandé de remplir le dossier d'inscription avant la première venue de l'enfant.

PIECES A FOURNIR

- le carnet de santé,
- le n° d'allocataire (C.A.F., A.S.A., M.S.A., M.G.E.N...),
- l'avis d'imposition 1984 ou à défaut la déclaration de revenus 1984 (double).

ANIMATION DE LA HALTE

Elle est animée par une éducatrice de jeunes enfants aidée d'une tuciste et de mamans bénévoles.

Le premier souci est de faciliter l'adaptation de l'enfant dans cette structure d'accueil par un travail relationnel permanent qui favorise son développement et son épanouissement, en mettant en place des activités libres ou dirigées : jeux d'eau, de sable, musique, gymnastique, modelage, histoires racontées, jeux d'encastrement, puzzles et divers petits jeux éducatifs. L'enfant se familiarisera avec d'autres enfants, d'autres adultes, un autre environnement, en un mot se socialisera avant son entrée en maternelle.

## RESUME DES INTERVENTIONS FAITES A L'INAUGURATION

DES NOUVEAUX LOCAUX LE 24 MAI 1985

Depuis déjà presque 4 ans où des jeunes se sont rassemblés, notre Association a bien changé. Depuis 1981, ce sont les jeunes qui l'animent. A cette époque-là, c'étaient :

- les soirées de masses
- les réunions d'équipes
- les soirées d'information
- le projet des camps et actions diverses.

Beaucoup de jeunes sont venus ou revenus. Ils se sont organisés pour répondre à leurs besoins et le mouvement J.O.C. leur a donné les moyens car il veut que les jeunes prennent en main leur vie, leur avenir... et non seulement consomment du tout fait, du tout prêt. Il veut répondre aux besoins des jeunes en essayant d'agir là où nous sommes, sans passer son temps à rêver.

Une équipe qui a largement dépassé son 3ème anniversaire sans interruption, c'est le Comité des chômeurs. Nous avons décidé de lui donner la priorité dans l'association cette année, sans exclure les autres équipes. Nous ne pouvons tout faire et nous arrêtons pour cette année les centres de vacances pendant l'été. Malgré cela, la ferme de Lothunou en Lannilis sera ouverte pendant les 2 mois de vacances scolaires. Les jeunes pourront y passer quelques jours.

Cette année, nous avons eu de sérieux problèmes de locaux ; c'est pourquoi, aujourd'hui, nous avons changé de siège social. Nous remercions la Municipalité d'avoir mis tant de moyens en oeuvre pour nous permettre en tant qu'association de répondre aux besoins nouveaux qui se sont fait sentir.

Des nouveaux locaux sont l'occasion d'un nouveau souffle, la JOC a encore de l'air dans ses poumons, grâce à ces jeunes qui se rassemblent, pour unir leur souffle et créer le vent, ce vent que l'on entend et qui fait bouger parfois bien des choses.

Le Président de l'Association : Philippe LE GUEVEL



## INTERVENTION COMITE CHOMEURS

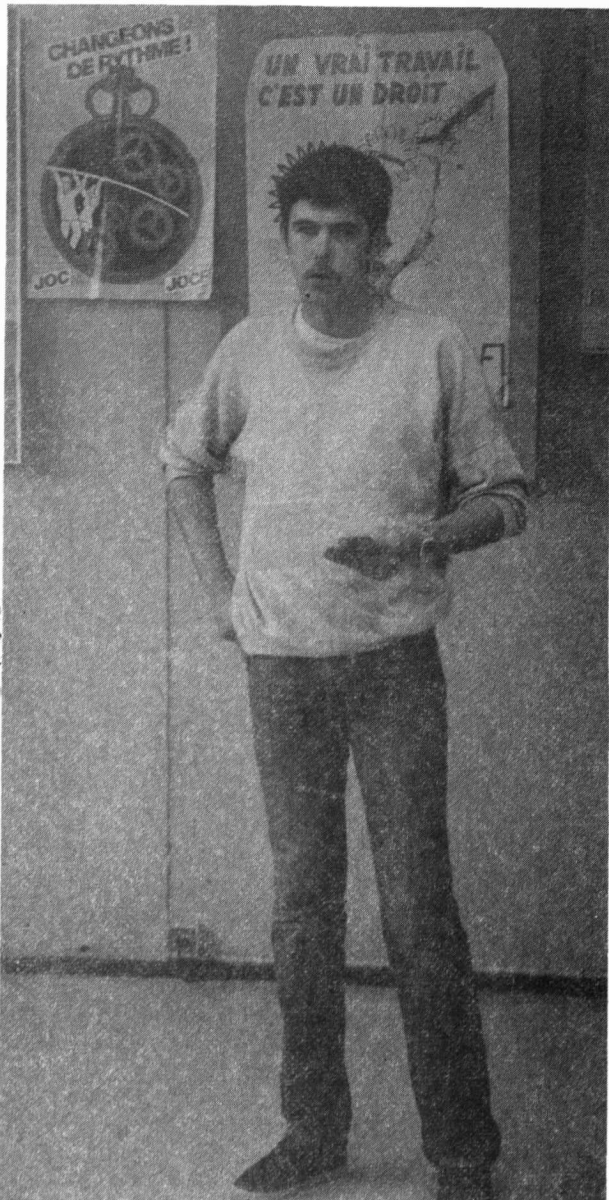
En décembre 81, ce fut la première réunion du comité de chômeurs, c'était un lieu de discussion et de soutien entre chômeurs.

Depuis, le nombre de chômeurs sur PLOUZANE a augmenté, et le comité ne pouvait pas rester sans rien faire d'où la décision de se constituer en entreprise intermédiaire depuis le début de l'année, tout en restant un lieu de renseignements et d'accueil pour les chômeurs et soutenant aussi la recherche d'emploi.

Un roulement s'est créé entre les adhérents, certains trouvant du boulot, ou des stages, d'autres des T.U.C. Tous les 15 jours, nous nous réunissons pour mettre les affaires au point. Nous constatons que trop de chômeurs sont heureux de leur sort et prennent le comité trop pour une entreprise intermédiaire. En 7 mois, le comité a pris de l'eau de plusieurs côtés, nous avons lutté jour et nuit pour boucher les fuites. Et il tiendra encore la mer, tant qu'il y restera des chômeurs.

### DES PROJETS IMMEDIATS :

- Création d'une section T.U.C. à l'intérieur du Comité (pour la question de leur formation, de leur sortie de stage et même de leurs conditions de travail).
- L'utilisation du fourgon dont nous disposons maintenant pouvant amener plusieurs sortes de services.
- D'autres idées viendront encore.



A l'actif du Comité, nous pouvons mentionner plusieurs réalisations :

- 2 stages de techniques de recherche d'emploi avec l'aide d'info-jeunes, de l'ANPE, du centre social, de l'assistante sociale.
- cette longue lutte pour bénéficier de 2 postes de T.U.C.
- les différentes démarches auprès des services fiscaux pour bénéficier d'un prêt de fourgon.

Dès le départ, nous avons eu le soutien de la Municipalité qui s'est manifestée dans l'attribution de nouveaux locaux. Nous remercions spécialement Gaby LE GENTIL et Michel NOULLEZ, nos principaux interlocuteurs, les employés communaux et spécialement les T.U.C.

Nous avons à présent un local où il fait bon se retrouver. A chacun de montrer qu'il veut travailler. Nous proposons aux chômeurs qui ne sont pas encore au comité de venir nous rejoindre, car plus nous serons, plus nous pourrons. En espérant que le comité reste un lieu de passage et que chacun trouve un travail, son travail.

Le Président du Comité de chômeurs :

Xavier LE GUEVEL

## CONTRÔLE DE LA SÉCURITÉ DE CERTAINS VÉHICULES

Les véhicules légers de plus de cinq ans devront être soumis à un contrôle technique obligatoire avant tout changement de propriétaire ou de locataire. Cette décision gouvernementale vient de se traduire sur le plan réglementaire par la publication de deux arrêtés des 4 et 5 juillet 1985. Les dispositions de ces textes entreront en application avant la fin de l'année, à une date qui sera arrêtée par le Préfet.

### 3) Durée de l'agrément :

Il est prononcé pour un délai n'excédant pas 5 ans mais peut être renouvelé à l'issue de chaque période. Il peut être retiré à tout moment notamment lorsque le centre ne présente plus les garanties requises pour l'exécution d'un contrôle à caractère réglementaire. Il est retiré en cas de cessation d'activité du centre.

### 4) L'immatriculation des véhicules concernés :

La délivrance de la carte grise de ces véhicules sera désormais subordonnée à la production par le demandeur du certificat remis par le centre de contrôle agréé.

En aucun cas cette visite ne peut être effectuée par le vendeur du véhicule.

Ce contrôle est destiné à écarter de la circulation un certain nombre de véhicules jugés dangereux parce que ne présentant plus toutes les garanties suffisantes. Il devrait contribuer à court terme à assurer une meilleure protection de l'utilisateur de la route.

### 1) Cette réglementation concerne les véhicules

- mis en circulation depuis plus de cinq ans
- d'un poids total autorisé en charge (P.T.A.C.) excédant pas 3,5 tonnes
- faisant l'objet d'une mutation ou d'un changement de locataire
- immatriculés dans une série normale

Lorsque ces conditions sont réunies il y a lieu de faire assurer la visite technique par des Centres de contrôle préalablement agréés par le Commissaire de la République du lieu de leur implantation.

### 2) Conditions de l'agrément :

Il peut être obtenu par toute personne physique ou morale qui en fait la demande pour un ou plusieurs établissements à la condition que le centre soit pourvu de tous les moyens techniques lui permettant d'effectuer les contrôles décrits dans la norme AFNOR NF X 50 201 (édition de novembre 1980 - 52 points de contrôle prévus).

En outre, tout centre doit disposer, compte tenu notamment de sa taille, d'un nombre suffisant de personnes qualifiées pour effectuer les contrôles décrits dans la norme AFNOR.

La SICAMOB (organisatrice de Marchés Agricoles) vous informe qu'elle vient d'ouvrir un marché aux enchères de GROS BOVINS et de VEAUX DE 8 JOURS - ouvert à tous - sur la Commune de BOURG-BLANC. Pour tous renseignements, téléphoner au 98.84.48.55 du lundi matin au vendredi soir (sauf mercredi et jeudi après-midi).

### Jours de marché :

- GROS BOVINS : Mardi à 14 h 30 (inscriptions avant le lundi 12 h)
  - VEAUX 8 JOURS : lundi à 10 h 15 (inscriptions à l'arrivée des veaux).
- (transports possibles par la SICAMOB).

ABONNEMENT AU F.C. ARMORIQUE (ex. Stade Brestois)  
à partir de 175,71 F par mois pendant 6 mois dans les  
agences Caisse d'Epargne Ecureuil.

GAGNEZ votre abonnement au Stade en remettant un  
bon-concours (que vous trouverez dans le Télégramme) à la  
Caisse d'Epargne.